

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 140 (2019)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** SAR

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours des ruchers SAR 2019



Conformément au règlement du Concours des ruchers, selon lequel la Romandie est divisée en 5 circonscriptions, c'est la 4<sup>e</sup> qui était invitée à participer cette année. Celle-ci comprend les Sections de Lausanne, Orbe, Nord Vaudois, La Menthue, Lucens, Moudon, Jorat et Haute-Broye.

4 participants motivés se sont annoncés pour présenter leur exploitation et leur savoir-faire lors des deux visites prévues. Celles-ci se sont déroulées le 17 mai et le 19 juillet par un temps splendide. Malgré le nombre restreint de participants, toutes les catégories étaient représentées !

Le jury, composé de Willy Debély, représentant de l'Assemblée des délégués, de Sylvain Uldry, délégué de la circonscription et secrétaire du Concours et de moi-même, a été impressionné par la beauté et la bonne tenue des ruchers, ainsi que par les capacités pratiques des apiculteurs. Chacun a pu exprimer ses réussites, mais aussi ses difficultés, lors de discussions enrichissantes autant pour les participants que pour les membres du jury.

Ce partage d'expériences constructif a pu se poursuivre lors du repas qui a suivi le traditionnel «examen théorique». Rires, échanges d'idées, anecdotes amusantes se sont mélangés pendant la soirée dans une ambiance sympathique et décontractée. Je remercie chaleureusement Olivier Bovay qui nous a reçus chez lui et qui nous a préparé une grillade grandiose à base de saucisses de toutes sortes.

Merci aussi

- à Sylvain pour la parfaite organisation et la rédaction des rapports des visites,
- à Willy pour sa compétence et sa bonne humeur,
- à la Fédération vaudoise,
- aux participants pour leur participation et leur engagement.

Tout le monde est unanime : le Concours des ruchers 2019 a été un succès !

*Isabella Moretti*

## Concours des ruchers 2019

### 1<sup>ère</sup> catégorie (dès 21 colonies)

Didier Bettens	144 / 150 pts	médaille d'or
----------------	---------------	---------------

### 2<sup>e</sup> catégorie (de 5 à 20 colonies)

Olivier et Lucien Bovay	82 / 100 pts	médaille d'argent
-------------------------	--------------	-------------------

### 3<sup>e</sup> catégorie (moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies)

Ismail Boukli	83 / 100 pts	médaille d'argent
---------------	--------------	-------------------

**1<sup>re</sup> CATÉGORIE – 40 colonies**  
**Société d'apiculture du Jorat**

**Monsieur Didier Bettens**

**1613 Maracon**



Didier débute l'apiculture en 2008 par les cours de base donnés au sein de la FVA. L'année suivante, ses 3 premières ruches sont installées à Savigny. Et depuis c'est l'expansion... installation d'un 2<sup>e</sup> rucher, formation de conseiller apicole, installation d'un 3<sup>e</sup> et d'un 4<sup>e</sup> rucher, période durant laquelle il débute sa formation au brevet fédéral.

Ses ruches, de type DB de 12 cadres, sont donc implantées sur 4 emplacements soit à proximité de son habitation, à quelques kilomètres en campagne ou alors dans une zone de protection de la nature.

Sa miellerie est au top des exigences, elle est généreuse en place, très bien organisée et équipée, il produit du miel labellisé.

Les ruchers sont très bien entretenus, le matériel en excellent état. Didier fait cependant un effort important sur la standardisation du matériel, afin d'optimiser son activité. Son matériel est en plein renouvellement. Féru de technologie, ses ruchers sont connectés et monitorés, sa prise de notes passe par une application nécessaire également au projet Agripol auquel il participe activement.

Ses connaissances sont importantes et sa conduite du rucher est rigoureuse. Actuellement, il met tout en œuvre pour garantir au plus vite un passage au Bio.

Didier doit encore assurer une amélioration de la sélection de ses reines mais il en est conscient. Il y travaille et a du reste dernièrement participé à un cours de formation sur l'élevage afin de pouvoir être autonome pour le renouvellement de ses reines.

Félicitations pour ce travail de qualité qui promet encore de belles années de plaisir !

Résultat final : 5 + 10 + 13 + 9 + 15 + 15 + 10 + 8 + 15 + 15 + 15 + 9 + 5 = **144 / 150 points**

**Monsieur Didier Bettens obtient la médaille d'or**

**2<sup>ème</sup> CATÉGORIE – 8 colonies**  
**Société d'apiculture de Lausanne**

## **Messieurs Olivier et Lucien Bovay**

**Rucher d'Ecublens (VD)**



Olivier est « tombé dedans » tout petit lors de ses vacances chez son grand-père maternel à Sainte-Croix, duquel il reçoit ses premières ruches en 1966. Il cédera, à la fin des années 70, la gestion de l'exploitation à son père durant un séjour au Canada et reprendra les rênes dès son retour. Chez les Bovay la transmission étant un point essentiel, il se prête

volontiers à l'exercice des visites avec des novices et c'est avec son fils Lucien qu'il travaille actuellement sur le rucher.

Leurs ruches, de type DB de 12 cadres, sont implantées dans un coin de verdure aux abords d'Ecublens (VD). Quand la météo et la force des colonies le permettent, ils procèdent à une transhumance d'une partie de leurs ruches à Sainte-Croix.

Un petit local d'extraction est situé à quelques pas, bien équipé et répondant aux normes en vigueur. Ils produisent du miel qui est labellisé.

Quelques corps de ruches sont un peu vieillissants mais leur fabrication d'un autre temps leur garantit une longévité et une fiabilité hors pair. Ils en assurent un entretien régulier.

Du cérificateur maison au couvre cadre modifié en passant par le travail au rucher en fonction du calendrier lunaire... passionnés, ils bricolent, essayent et testent constamment.

Les gestes sont un peu « virils », toutefois la conduite du rucher est maîtrisée.

Il manque essentiellement à nos deux sympathiques apiculteurs une meilleure gestion de leurs reines. L'introduction de reines de sélection amènerait certainement de la douceur dans leurs colonies.

Bravo pour l'amour des abeilles, cet enthousiasme communicatif et le partage !

Résultat final :  $4 + 4 + 8 + 3 + 10 + 7 + 9 + 2 + 8 + 9 + 10 + 5 + 3 = \textbf{82 / 100 points}$

**Messieurs Olivier et Lucien Bovay obtiennent la médaille d'argent**

**3<sup>ème</sup> CATÉGORIE – 7 colonies**  
**Société d'apiculture de l'Orbe**

**Monsieur Ismail Boukli**

**1027 Lonay**



espace offrant un beau dégagement en proximité de zones agricoles avec la présence d'un point d'eau. Il profite du local et du matériel mis à disposition par sa section pour effectuer les travaux d'extraction.

Son matériel est flambant neuf et son rucher est bien tenu.

Comme tout débutant, Ismail manque d'expérience mais il est en constante recherche d'informations et de partages. Ses gestes ne sont pas toujours sûrs mais ils sont calmes et d'une grande douceur. Il utilise un système de QR code sur ses ruches permettant un lien avec une application smartphone pour la notation et le suivi de ses colonies.

Conscient de l'importance de la sélection des reines, il a cette année déjà procédé à un petit élevage avec l'aide d'un moniteur éleveur. On le sent très motivé et il aura certainement beaucoup de satisfaction dans cette pratique.

Ismail doit encore gagner en connaissances, en assurance et en autonomie. L'apiculture est souvent une activité solitaire mais elle est toujours source de partage, on l'encourage donc à participer activement à la vie de sa société qui dispense les conseils et les formations nécessaires pouvant l'aider.

On ne peut que féliciter ce jeune apiculteur pour son dynamisme et son envie de vouloir progresser !

Résultat final :  $5 + 5 + 8 + 3 + 9 + 10 + 7 + 10 + 8 + 8 + 3 + 3 + 4 = \mathbf{83 / 100 points}$

**Monsieur Ismail Boukli obtient la médaille d'argent**

Ismail a vu sa maman s'occuper avec patience, amour et soin d'une série de ruches chez elle et ce fut pour lui le déclic ! Il décide de débuter l'apiculture au printemps 2018 alors qu'il suivait les cours cantonaux prodigués à Genève.

Il implante son rucher composé de ruches DB 10 cadres sur les hauts de Lonay. Ce dernier est idéalement situé dans un

# **Concours des ruchers SAR 2020**

Le concours des ruchers 2019 sera organisé pour les apiculteurs de la 5<sup>e</sup> circonscription, soit :

**Les Alpes, Chamossaire, Pays d'en Haut, Entremont, Martigny,  
Saint-Maurice, Conthey, Sion, Sierre, Hérens.**

Que vous soyez apiculteurs confirmés ou débutants (une catégorie spéciale est prévue pour ceux qui ont moins de 5 ans de pratique), vous êtes invités à vous inscrire auprès du président de votre section avant le 1<sup>er</sup> avril 2020. Celui-ci se chargera de transmettre la liste des participants au président de la fédération cantonale, lequel me la remettra pour le 15 avril.

Il ne s'agit point d'une compétition, mais bien d'un encouragement à se perfectionner dans tous les domaines de l'apiculture : conduite du rucher, soins aux colonies, élevage, mesures sanitaires, hygiène, connaissances théoriques, etc.

C'est aussi une belle occasion d'échanges et de discussions constructives avec les membres du jury et avec les autres participants, en particulier lors de la partie théorique – commune – et lors de la distribution des distinctions.

Consultez le règlement du concours sur le site de la SAR ou dans l'agenda apicole : vous y trouverez toutes les informations ainsi que les aspects qui seront analysés, ce qui vous permettra de vous préparer de manière optimale. Profitez de l'hiver pour nettoyer et ranger le matériel, pour améliorer les détails et pour réviser la théorie en lisant l'encyclopédie « L'apiculture, une fascination ».

Votre travail sera reconnu et récompensé ; ce sera un honneur de pouvoir apposer sur votre miel le texte « Médaille d'or (ou d'argent ou de bronze) 2020 au concours des ruchers SAR » !

Je vous souhaite une bonne préparation et me réjouis de vous rencontrer à votre rucher la saison prochaine !

**La responsable du concours :**

Isabella Moretti  
Route de Lentine 36  
1950 Sion  
[concoursdesruchers@abeilles.ch](mailto:concoursdesruchers@abeilles.ch)

PS : en 2021 la participation sera ouverte aux sections de la 1<sup>ère</sup> circonscription, soit :

**Cantons de Neuchâtel, Jura Bernois, Jura.**

# **Vétérans SAR 2020**

Chaque année, la SAR récompense les apiculteurs ayant cotisé à la société depuis 25 et 40 ans avec un pin's et/ou une médaille. Afin qu'ils puissent recevoir cette distinction, j'invite les présidents (ou les secrétaires) des sections à me remettre la liste des vétérans concernés pour 2020 :

**25 ans : entrés à la SAR en 1995**

**40 ans : entrés à la SAR en 1980**

**60 ans : entrés à la SAR en 1960**

## **Distinctions**

La fidélité des membres est récompensée de la manière suivante :

- 25 ans : diplôme et pins en argent,
- 40 ans : diplôme, pins en or et médaille,
- 60 ans : repas offert à l'assemblée des délégués.

Les indications suivantes sont indispensables :

- Société, nom, prénom, domicile, numéro matricule SAR et année d'entrée à la SAR.
- Précisez si vous avez connaissance d'années de sociétariat dans une autre section et spécifiez clairement le total des années (25 ou 40).
- Mentionnez si vous souhaitez remettre aussi les diplômes ; ils sont livrés gratuitement jusqu'à épuisement du stock, mais sont à remplir par vos soins.
- Informations complémentaires : personne de contact, adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse e-mail, date prévue pour la remise des distinctions.

Délai de commande : 30 novembre 2019.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration

La préposée aux vétérans : Isabella Moretti  
Route de Lentine 36,  
1950 Sion  
[veterans@abeilles.ch](mailto:veterans@abeilles.ch)

*PS: Sur le site SAR (abeilles.ch), vous trouverez un formulaire à remplir pour la commande des distinctions, sous l'onglet « vétérans », mais une simple liste me convient aussi !*